

# LE RECENSEMENT, CHACUN DE NOUS Y TROUVE SON COMPTE

Depuis janvier 2004, le comptage traditionnel organisé tous les huit ou neuf ans est remplacé par des enquêtes de recensement annuelles.



# COMMUNES DE MOINS DE 10 000 HABITANTS



La France compte près de 36 000 communes de moins de 10 000 habitants, soit environ 30 millions d'habitants. Ces communes ont été réparties en 5 groupes.

## QUAND ?

Chaque année, en **janvier et février**

En 2009, l'enquête se déroule du 15 janvier au 14 février

## QUI ?

**Un groupe est recensé chaque année,** soit plus de 7 000 communes

## COMMENT ?

Une enquête auprès de la **totalité des habitants** des communes du groupe

En 2009, tous les habitants des communes du premier groupe, en 2010, tous les habitants des communes du deuxième groupe, en 2011, tous les habitants des communes du troisième groupe, en 2012, tous les habitants des communes du quatrième groupe, en 2013, tous les habitants des communes du cinquième groupe, en 2014, de nouveau, tous les habitants des communes du premier groupe, etc.

## COMBIEN ?

En 5 ans, **tous les habitants des communes de moins de 10 000 habitants sont enquêtés**



# COMMUNES DE 10 000 HABITANTS OU PLUS



La France compte environ 900 communes de 10 000 habitants ou plus, soit près de 30 millions d'habitants.

## QUAND ?

Chaque année, en **janvier et février**

En 2009, l'enquête se déroule du 15 janvier au 21 février

## QUI ?

**Toutes les communes** sont concernées

## COMMENT ?

Une enquête sur un échantillon de **8 % des logements** chaque année

## COMBIEN ?

En 5 ans, tout le territoire est pris en compte et **40 % de la population est enquêtée**





**CHAQUE ANNÉE :  
9 MILLIONS DE PERSONNES ENQUÊTÉES**



**EN 5 ANS :  
45 MILLIONS DE PERSONNES ENQUÊTÉES**

**CHAQUE ANNÉE À PARTIR DE FIN 2008 :  
POPULATION LÉGALE DE CHAQUE COMMUNE**

**À PARTIR DE 2009 :  
RÉSULTATS STATISTIQUES DÉTAILLÉS  
À TOUS LES NIVEAUX GÉOGRAPHIQUES**

